

« Introduction : Léon XIII et Marie »

Ernest Lemieux

Laval théologique et philosophique, vol. 9, n° 1, 1953, p. 45-46.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1019872ar>

DOI: 10.7202/1019872ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Introduction

LÉON XIII ET MARIE

LÉON XIII est universellement reconnu comme l'un des plus grands papes des temps modernes. Esprit singulièrement cultivé, philosophe profond et grand théologien, sociologue éminent et diplomate de haute classe, il a réalisé à la lettre la devise de son blason : LUMEN IN COELO. Il a été une splendide lumière au ciel de l'Église et de l'humanité.

Toutefois, il est un domaine important de sa pensée et de sa vie qui demeure trop souvent ignoré ou méconnu d'un grand nombre de nos fidèles : celui de sa dévotion tout à fait extraordinaire envers la très sainte Vierge. En témoignent les douze encycliques et plusieurs autres documents officiels publiés sur le sujet par cet illustre pontife. Rien ne révèle autant et la tendresse de sa piété personnelle envers la Mère de Dieu et la confiance inébranlable qu'il savait mettre en Marie pour assurer le triomphe de l'Église dans la lutte surhumaine qu'elle doit toujours mener contre les puissances de l'Enfer.

Peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler : Léon XIII a connu, sur le siège de Pierre, des années douloureuses et tragiques. Captif volontaire au Vatican, après la spoliation récente des États pontificaux, il regarde avec angoisse se déchaîner sur les pays d'Europe les forces redoutables de la Révolution. La franc-maçonnerie, pour une, a donné le mot d'ordre : il faut détruire systématiquement et à tout prix, dans le monde, l'influence du christianisme. Partout elle réclame l'indépendance absolue de l'État vis-à-vis de l'Autorité ecclésiastique ; dans les écoles, sous prétexte de sauvegarder la liberté de l'enfant, elle s'objecte à l'enseignement confessionnel ; enfin, et pour des raisons similaires, elle exige la suppression des communautés religieuses. Telles sont quelques-unes des mesures diaboliques que les Loges s'efforcent d'obtenir, et que, de fait, elles obtiennent en trop grand nombre de régions.

En pareilles circonstances, quelle sera la conduite du Vicaire de Jésus-Christ ? Pleinement conscient de ses responsabilités de chef de l'Église, Léon XIII rappelle tout d'abord, en de magistrales encycliques, les vérités fondamentales sur lesquelles repose le bonheur des sociétés aussi bien que celui des familles et des individus. Est-il besoin d'évoquer ici, à titre d'exemples, les documents célèbres qui s'intitulent : *Inscrutabili* : sur les maux de la société (21 avril

1878) ; *Quod Apostolici* : sur les erreurs modernes (28 décembre 1878) ; *Aeterni Patris* : sur la philosophie chrétienne (4 août 1879) ; *Diuturnum* : sur l'origine du pouvoir civil (29 juin 1881) ; *Humanum Genus* : sur la secte des francs-maçons (20 avril 1884) ; *Immortale Dei* : sur la constitution chrétienne des États (1^{er} novembre 1885) ; *Libertas Praestantissimum* : sur la liberté humaine (20 juin 1888) ; *Rerum Novarum* : sur la condition des ouvriers (16 mai 1891), etc.

Toutefois, Léon XIII ne se fait aucune illusion ; il n'ignore pas que l'enseignement le plus parfait, l'argumentation la plus rigoureuse, les preuves les plus péremptoires demeurent sans résultat, là où la grâce intérieure ne vient pas toucher les esprits et soumettre efficacement, sans les violenter, les volontés jusque là rebelles au joug sauveur du Christ.

Or, telle est la volonté de Dieu que la grâce ne s'obtienne ici-bas, en règle générale, que par la prière. Aussi bien, le saint Pontife ajoute-t-il aux préoccupations de la doctrine à répandre, celles d'une fervente dévotion à susciter dans le peuple chrétien.

Cette dévotion, il veut qu'elle s'adresse tout particulièrement à Marie, puisque, dans le plan divin, c'est elle qui doit, de son pied virginal, écraser la tête du serpent.

Par ailleurs, comme la pratique du Rosaire s'est avérée, dans les moments difficiles de l'histoire de l'Église, le moyen très efficace d'obtenir l'assistance victorieuse de la Vierge, c'est cette forme de dévotion que prône davantage le Vicaire de Jésus-Christ.

On lira sûrement avec grande édification les pages suivantes où Léon XIII nous fait connaître, en plus des richesses souvent insoupçonnées de la théologie mariale, les puissants motifs qui doivent nous inspirer, envers la Mère de Jésus et notre Mère, l'amour le plus fervent et la plus grande confiance.

Dans les heures pénibles et graves que nous traversons, avec cette constante menace du communisme athée dont l'ambition n'est rien autre que la conquête du monde à l'idéologie marxiste, ces écrits de Léon XIII nous vaudront encore aujourd'hui une vive lumière et un immense réconfort.